

COLLECTE DE DESSINS :

« Le Bourg d'Oisans accueille le Tour »

Nom : **Prénom :** **Age :**

Article 1 – Organisation

La **Mairie du Bourg d'Oisans** organise, dans le cadre de l'accueil du Tour de France, une collecte de dessins, destinée aux enfants.

Article 2 – Objet de la Collecte

Cette collecte a pour objectif d'associer les enfants à l'événement « **Tour de France** », en valorisant leur créativité.

Les dessins serviront à **décorer la salle municipale accueillant « La Dictée du Tour »**, prévue le 27 mars lors de laquelle les classes de CM1, CM2, 6eme et 5eme vont participer à une dictée et tenter de décrocher leur place pour accéder au Village départ et monter sur le podium, au cœur des festivités.

Article 3 – Conditions de participation

La collecte de dessins est ouverte aux enfants âgés de **3 à 18 ans**.

La participation est **gratuite** et limitée à **un dessin par enfant**.

La participation implique l'accord du représentant légal et l'acceptation du présent règlement.

Article 4 – Thème de la collecte

Les thèmes au choix sont :

« Savoir rouler à Vélo » (sécurité routière à respecter à vélo)

« Le Bourg d'Oisans accueille le Tour de France »

Article 5 – Modalités de réalisation

- Le dessin doit être réalisé exclusivement par l'enfant.
- Toutes les techniques sont autorisées : crayons, feutres, peinture, collage, etc.
- Format autorisé : **A4**
- Les œuvres doivent être originales et en lien avec le thème.

Article 6 – Modalités de dépôt

Les dessins devront être déposés aux horaires d'ouverture des établissements :

- À l'accueil de la **Mairie du Bourg d'Oisans**
- Ou dans les lieux partenaires : **médiathèque, musée, office de tourisme**

Au plus tard le **15 mars 2026 au soir**.

En échange de leur participation, un goodies sera remis à chaque enfant : petite boîte de crayon de couleurs, porte clés

Chaque dessin devra comporter au dos :

- Le nom, le prénom et l'âge de l'enfant

Article 7 – Valorisation des participants

Tous les enfants participant verront leur dessin exposé ou valorisé **dans la mesure de l'espace disponible** lors de la dictée du Tour de France, lors de l'étape Amateur du Tour de France, lors de l'accueil du Tour au Bourg d'Oisans le 25 juillet 2026, ou encore sur les réseaux sociaux de la Mairie.

Article 8 – Exposition et droits d'utilisation

Les représentants légaux autorisent la **Mairie du Bourg d'Oisans** à exposer les dessins dans les locaux municipaux et à les utiliser à des fins de communication institutionnelle liée à l'événement « Tour de France », sans contrepartie.

Il ne sera pas possible de récupérer les dessins à l'issue de l'évènement.

Article 9 – Données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la collecte et conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation à la collecte vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Signature du représentant légal :